

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 4 février 2013 20h, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irenée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : EDES BERGER, CHARLINE CHABOT ET GILBERTE POTVIN
 MONSIEUR : GILLES DEMEULES

AINSI QUE MME CLAIRE SÉNÉCHAL, DIRECTRICE GÉNÉRALE.

ABSENTS : MME GÉRALDINE CHRÉTIEN ET M. ROGER DURETTE

Après vérification du quorum et la prière, le maire déclare la session ouverte.

18-02-2013 : ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté en ajoutant au point 13.1 : Mandat à la MRC de la Matapédia pour une étude préliminaire concernant le déneigement du Rang 2 Nord.

1. Prière, vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 7 et 17 janvier 2013
4. Adoption des factures
5. Dépôt de la correspondance
6. Avis de motion règlement 2013-02 – Règlement d'emprunt financement chaufferie biomasse forestière
7. Avis de motion règlement 2013-03 – Règlement d'emprunt paiement final réseau d'égout
8. Travaux réalisés pour les subventions accordées par le ministre délégué aux Transports, M. Norman Mac Millan.
9. Comité consultatif d'urbanisme, nomination
10. Dépenses assumées pour les Habitations d'Albertville
11. Ministère des Transports - Permis d'intervention 2013
12. Norme de contrôle pour les propriétaires de véhicules lourds
13. Affaires nouvelles
 - 13.1. Mandat à la MRC de la Matapédia pour une étude préliminaire concernant le déneigement du Rang 2 Nord
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

19-02-2013 : ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU 7 ET 17 JANVIER 2013

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 7 janvier 2013.

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session extraordinaire du 17 janvier 2013.

20-02-2013 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par M. Gilles Demeules, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Auto Parts Plus (petits outils, pièces et accessoire)	430.31 \$
Aux 1001 Fêtes (déco souper des maires)	183.70 \$
Carquest (pièces, accessoires)	83.93 \$
Centre du Camion JL (ent. véhicule et équip.)	279.76 \$
Claire Sénéchal (remb facture Maxi, vin d'honneur, frais formation)	229.23 \$
Conciergerie d'Amqui (cueillette janvier)	1 302.69 \$
Équipement Sigma (ent. Équip, véhicule, huile)	1 780.15 \$

Formation Urgence Vie (matériel pour trousse de sécurité)	50.56 \$
Garage Coop d'Alberville	209.67 \$
Hydro Québec	3 447.60 \$
Impressions Alliance 9000 (enveloppes personnalisées)	286.29 \$
Laboratoire B.S.L. (test d'eau)	65.72 \$
La Coop Matapédienne (diesel, pièces et accessoires, ent. véhicule)	4 590.42 \$
Les Pompes à Eau Ls-Marie Bouchard (sel adoucisseur, filtre)	113.65 \$
Librairie d'Amqui (toner, papier etc...)	249.81 \$
Lorraine Harvey (ménage janvier)	75.00 \$
MRC de la Matapédia (service de génie, quote-part)	11 211.51 \$
Petite caisse (déco souper des maires, fournitures biblio)	115.86 \$
Postes Canada (bulletin, timbres)	78.64 \$
Remise employeur fédéral et provincial (janvier)	3 208.93 \$
Ressources Naturelles et Faunes	9.00 \$
Services Kopilab (contrat de service du 24/10/2012 au 24/01/2013)	324.63 \$
Telus	188.19 \$
Valérie Potvin (remplacement DG)	25.61 \$
TOTAL DES COMPTES	28 540.86 \$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

21-02-2013 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

22-02-2013 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2013-02 – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT D'UNE CHAUFFERIE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE

Avis de motion est donné par M. Gilles Demeules, conseiller, voulant que le règlement numéro 2013-02 soit présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. L'adoption de ce règlement vise un règlement d'emprunt pour le financement d'une chaufferie à la biomasse forestière.

23-02-2013 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2013-03 – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PAIEMENT FINAL DU RÉSEAU D'ÉGOUT

Avis de motion est donné par Mme Edes Berger, conseillère, voulant que le règlement numéro 2013-03 soit présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. L'adoption de ce règlement vise un règlement d'emprunt pour le paiement final du réseau d'égout.

24-02-2013 : TRAVAUX RÉALISÉS POUR LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS, M. NORMAN MAC MILLAN

Il est proposé par Mme Charline Chabot, appuyé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'approuver :

- 1) Les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang 3 Nord pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences de ministère des Transports. Numéro de dossier : 00018869-1 - 07025 (01) – 2012-06-13-37
- 2) Les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang 3 Nord pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences de ministère des Transports. Numéro de dossier : 00018897-1 - 07025 (01) – 2012-06-13-39

25-02-2013 : COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Edes berger et résolu unanimement de nommer M. Gilles Demeules au siège #1 à titre de conseiller municipal, de reconduire M. Alain Blanchette au siège #2, à titre de membres résidents-propriétaires et de nommer M. Clément Raymond au siège #5 à titre de membres résidents-propriétaires et ce pour une période de deux ans au conseil d'administration du Comité Consultatif d'Urbanisme.

26-02-2013 : DÉPENSES ASSUMÉES POUR LES HABITATIONS D'ALBERTVILLE

Il est proposé par Mme Edes Berger, appuyé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville assume pour les Habitations d'Albertville les dépenses suivantes :

- 10 % supplément au loyer
- Le déneigement 400\$
- Les frais d'administration 1100\$

27-02-2013 : MINISTÈRE DES TRANSPORTS -PERMIS D'INTERVENTION 2013

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville demande au ministère des Transports les permis d'intervention pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2013 et qu'elle autorise Mme Claire Sénéchal, directrice générale, à signer les permis d'intervention

28-02-2013 : NORME DE CONTRÔLE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES LOURDS

En tant que propriétaire d'un véhicule lourd dont la masse nette est de plus de 3 000 kg ;

Afin de se conformer à la loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et à ses obligations ;

En conséquence, il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par M. Gilles Demeules et résolu d'adopter les normes d'engagement suivantes :

La municipalité d'Albertville d'engage à :

Maintenir ses véhicules en bon état mécanique et d'effectuer leur entretien préventif selon la fréquence et les normes d'entretien et de vérifications établies par la loi ;

Réparer les déficiences écrites dans le registre de la vérification avant départ dans les délais prévus à la loi ;

Respecter le nombre d'heures de conduite et de travail allouées au conducteur au moyen d'une carte de poinçon, d'un cahier ou d'un registre où sont écrites ses heures de départ et d'arrivée ainsi que le nombre d'heures travaillées dans la journée;

Conserver pour une période de 12 mois les documents relatifs aux voyages ainsi qu'une copie des relevés ou des fiches d'heures de conduite et de travail des conducteurs ;

Effectuer ou de faire effectuer par le conducteur la vérification mécanique avant le départ de chaque véhicule lourd sous la responsabilité de la municipalité ;

Remplir ou de s'assurer que le conducteur remplisse et tienne à jour le rapport sur la vérification avant départ du véhicule et qu'il y note toutes les déficiences constatées ;

Conserver à bord de chaque véhicule lourd sous sa responsabilité le rapport sur la vérification avant départ du conducteur constatant des déficiences et pour les voyages effectués dans un rayon de plus de 160 kilomètres du port d'attache, le rapport sur la vérification avant départ effectuée à chaque jour ;

Prendre les mesures pour respecter la capacité maximale des véhicules en ce qui concerne le nombre de personnes à bord ainsi que les charges et les dimensions autorisées;

S'assurer de la validité des permis de conduire des conducteurs ;

S'assurer du respect de la vitesse et des règles de circulation routière ;

Contrôler pour qu'il n'ait aucune consommation de drogues et alcools.

29-02-2013 : MANDAT À LA MRC DE LA MATAPÉDIA POUR UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DU RANG 2 NORD

Il est proposé par Mme Edes Berger, appuyé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de mandater le service de génie de la MRC de la Matapédia pour une étude préliminaire concernant le déneigement du rang 2 Nord.

30-02-2013 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

31-02-2013 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 10 min.

Martin Landry Maire
Plaire Sénéchal Directrice générale & Secrétaire-trésorière